

Domaine : Enseignement scolaire**Rubriques** : Associations / Enseignants

L'association "Aidoprofs" aide les enseignants à se reconvertir

Soutenir les enseignants et les aider à changer de voie: c'est la vocation de l'association Aidoprofs, lancée en juillet 2006 par un enseignant détaché, "passionné de conseil à distance". Rémi Boyer, le concepteur, qui termine un master professionnel d'ingénierie et de conseil en formation, a constaté la nécessité de créer un soutien logistique pour professeurs "en bonne santé" et "en quête de reconversion". "Depuis la fin des années 1990, l'Éducation nationale a mis en place des cellules d'aide aux enseignants en difficulté, mais n'a guère songé à ceux qui souhaitent anticiper une démotivation par une mobilité", explique-t-il. L'enseignant a lancé son blog de conseil en 2005 puis le site d'Aidoprofs le 1er octobre 2006. Depuis, il a été rejoint par Catherine Terseur, professeur-documentaliste en détachement, diplômée du même master.

Via son site, l'association propose à tout enseignant francophone qui le souhaite "un service d'écoute confidentielle, de conseil et d'accompagnement dans son projet de mobilité professionnelle". Difficultés pédagogiques, problèmes de discipline, panne de motivation ou volonté de se "recycler"... les deux conseillers d'Aidoprofs répondent gratuitement "dans un délai de 1 à 8 jours, du 1er septembre au 30 juin". L'association propose à chaque enseignant de compléter un questionnaire approfondi pour obtenir en retour un "pré-bilan professionnel". Un moyen "efficace", selon les conseillers de cerner la motivation du candidat: "Dans 75% des cas, ils écourtent le contact en nous disant 'merci, je me suis rendu compte de ce que j'allais perdre'. L'Éducation nationale est un cocon, et certains enseignants n'ont pas la culture d'entreprise. Quand on leur parle de productivité, de rémunération au mérite, ils préfèrent remettre leur projet à plus tard..."

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Dans une troisième phase, "si le projet semble suffisamment solide", l'association oriente l'enseignant vers la formation la mieux adaptée à son projet en prospectant les principaux opérateurs de formations à distance. Parmi les 200 enseignants qui les ont contactés cette année, 60 ont souhaité adhérer à la structure qui n'en a retenu que 16. Moyennant une cotisation de 120 euros, les adhérents accèdent à un "dispositif d'entraide complet pour la recherche d'un emploi". Aidoprofs a dressé l'inventaire de tous les profils types correspondant à 50% au moins des compétences transférables

d'un enseignant: "actuellement, grâce à ma connaissance de plus d'un millier de sites, je suis capable de trouver rapidement l'emploi (tout type de statut) adéquat, à un prof qui habite une ville d'au moins 10 000 habitants et dont la mobilité est inférieure à 50 km", affirme Rémi Boyer.

"Jusqu'ici, les postes ciblés concernent des fonctions non-enseignantes. Nous travaillons maintenant sur les postes spécifiques d'enseignants pour étendre notre rayon d'action", souligne Rémi Boyer, "heureux" d'avoir permis à "5 personnes sur les 8" qu'il a suivies d'atteindre leur objectif au bout de 15 jours à 12 mois. Il a proposé à ces 5 personnes d'intégrer l'équipe à titre de conseillers bénévoles: "pour eux, c'est l'occasion d'acquérir une professionnalisation", se réjouit Rémi Boyer. "À ce jour, Aidoprofs semble la seule association de bénévoles sur le web de ce type pour les profs" ajoute-t-il. Tous les "15" du mois, la rédaction de la rubrique "Carrière" sur le "Café Pédagogique" leur permet de gagner en visibilité.

Prochaine étape: proposer au ministère de l'Éducation nationale leurs compétences pour contribuer dans les années à venir à la réussite du dispositif de "seconde carrière" institué par la loi Fillon du 21 août 2003.